

Finances

REF : DAF2016025

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Embarcadère

EXPOSE :

I. LES GRANDS EQUILIBRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Au terme de l'exercice 2015, l'exécution budgétaire sur le budget annexe de L'Embarcadère permet de dégager les équilibres suivants :

❖ Section de fonctionnement : excédent de fonctionnement 2015 de 123 288 €

Sur 2015, le montant total des recettes de fonctionnement atteint 774 524 € et celui des dépenses de fonctionnement 651 236 €

Le résultat d'exercice 2015 est donc positif et atteint en fonctionnement 123 288 € (A).

Cet excédent permet d'apurer entièrement le déficit constaté au CA 2014 du budget annexe de l'Embarcadère (- 123 288 €).

❖ Section d'investissement : excédent d'investissement 2015 de 8 198 €

Le résultat global de la section d'investissement 2015 (ou besoin de financement) se compose du solde d'exécution de la section d'investissement 2015 (8 198 €) et du solde des restes à réaliser (nul). Cet excédent dégagé en 2015 permet de minorer le déficit de l'exercice 2014 : au final, le résultat cumulé d'investissement atteint - 36 578 €, déficit qui sera repris au BS 2016 du budget principal étant donné la clôture du budget annexe de L'Embarcadère au 31 décembre 2015.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
651 236 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL
330 062 €

DEPENSES DE PERSONNEL
308 000 €

AUTRES DEPENSES
1 477 €

OPERATIONS D'ORDRE
11 697 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
774 524 €

**SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET
PRINCIPAL**
743 475 €

RECETTES TARIFAIRES
31 047 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2015 = 123 288 €
(A)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT
3 499 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT
3 499 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT
11 697 €

OPERATIONS D'ORDRE
11 697 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2015 = 8 198 €
(B)

DEFICIT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR REPORTE = - 44 776 €
(C)

RESULTAT DE CLOTURE EN INVESTISSEMENT = - 36 578 € (D)
 $D = B + C$

II. PRESENTATION DES POSTES DE RECETTES ET DE DEPENSES

L'exercice 2015 de L'Embarcadère est particulier étant donné le changement partiel d'activité décidé au cours de l'année. Les comparaisons avec l'exercice 2014 sont donc à relativiser.

1. Recettes de fonctionnement

	CA 2014	CA 2015	Evolution
70 Produits des services, du domaine et ventes	89 429	31 047	-65,3%
74 Dotations et participations	-		
75 Autres produits de gestion courante	686 350	743 477	8,3%
77 Produits exceptionnels	198	0	-99,9%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	775 977	774 524	-0,2%

1.1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et des ventes

Le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes » concerne uniquement les recettes tarifaires des droits d'entrées à la salle de spectacle de L'Embarcadère pour un montant de 31 047 € en 2015. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2014 puisque moins de spectacles ont été programmés.

1.2. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre correspond principalement à la subvention d'équilibre versée par le Budget principal ville au Budget annexe de L'Embarcadère. Elle vient compenser le déséquilibre structurel de L'Embarcadère, entre ses charges et ses sources de financement liées à ses activités. En 2015, elle représente environ 96% des recettes totales réalisées.

A noter que des recettes concernant la location de la salle (2 251 € en 2015) auraient dû être comptabilisées au chapitre 75 mais l'ont été, par erreur, sur le budget principal de la Ville.

A compter de l'exercice 2016, l'intégralité de ces recettes (billetterie et location) seront comptabilisées sur le budget principal.

2. Dépenses de fonctionnement

	CA 2014	CA 2015	Evolution
011 Charges à caractère général	618 662	330 062	-46,6%
012 Charges de personnel et frais assimilés	280 603	308 000	9,8%
67 Charges exceptionnelles		1 477	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	899 265	639 539	-28,9%

2.1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Le chapitre 011 du Budget annexe de L'Embarcadère concerne la valorisation de toutes les prestations de services, consommables et mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers nécessaires au fonctionnement de L'Embarcadère.

Un peu moins d'un quart de ces charges sont inscrites en refacturation du Budget Ville au Budget annexe L'Embarcadère. En effet, bien qu'ayant un budget propre, L'Embarcadère s'appuie sur les ressources des services de la Ville pour la gestion de son fonctionnement : entretien des bâtiments, mise à disposition et renouvellement du parc informatique, téléphonie, etc. Lors de la construction du Budget, ces ressources ont été objectivées, puis valorisées en coût et refacturées.

D'autre part, un peu plus des 3/4 des charges à caractère général sont exécutées directement par L'Embarcadère.

Avec la diminution de l'activité de L'Embarcadère, les charges à caractère général ont logiquement diminué entre 2015 et 2014 (-46,6%).

	CA 2014	CA 2015	Evolution
Charges à caractère général refacturées	149 147	128 477	-13,9%
Charges à caractère général directes	469 515	201 585	-57,1%
TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL	618 662	330 062	-46,6%

2.1.1. Charges refacturées par le Budget Ville au Budget annexe

Parmi les Charges indirectes inscrites en refacturation du budget ville au budget annexe, on peut distinguer :

- La surveillance de spectacle (compte 6282), pour un montant de 35 000 €. Elles correspondent à la mise à disposition d'agents de la Direction de la Prévention et de la Sécurité.
- Les frais de nettoyage des locaux (compte 6283) pour un montant de 25 178 € qui correspondent à la refacturation de la masse salariale de l'équipe de ménage allouée à L'Embarcadère.
- Les diverses refacturations des fluides et de l'énergie consommés par le site pour un montant de 37 015 € en 2015.

2.1.2. Charges directes

Parmi les charges directes, on peut noter les principaux postes de dépenses :

- Les prestations de services (compte 6042) pour un montant de 108 842 €, qui correspond aux contrats avec les artistes pour l'achat de spectacle.
- Les autres frais divers (compte 6188) pour un montant de 26 528 € qui sont relatifs aux interventions de technicien lumière, son et aux catering ou repas pour les artistes.
- Les charges de locations mobilières (compte 6135) pour un montant de 19 709 €, qui correspond à la location de matériel d'éclairage, de sonorisation, notamment.
- Les taxes fiscales ou les droits d'auteurs (compte 637) représentent en 2015 un montant de 10 259 €

Au total, ces charges ont diminué de 46,6% par rapport à l'année 2014.

		CA 2014	CA 2015	Evolution
6042	Achats de prestations de services	230 252	108 482	-52,9%
60618	Autres fournitures			
60623	Alimentation	3 709	993	-73,2%
60632	Fournitures de petit équipement	28 434	4 135	-85,5%
60636	Vêtements de travail	2 447	1 853	-24,3%
6064	Fournitures administratives	229	147	-35,8%
6068	Autres matières et fournitures	900	1 727	91,9%
6135	Locations mobilières	44 679	19 709	-55,9%
61558	Entretien autres biens mobiliers		20 257	-
6156	Maintenance	1 032	795	-23,0%
6188	Autres frais divers	60 970	25 710	-57,8%
6226	Honoraires	22 185	385	-98,3%
6231	Annonces et insertions	7 178	4 294	-40,2%
6233	Foires et expositions	240	-	-100,0%
6236	Catalogues et imprimés	28 627	1 267	-95,6%
6238	Publicité, publications diverses	6 642	1 550	-76,7%
627	Services bancaires et assimilés	33	23	-31,3%
637	Autres impôts, taxes et versements ass.	31 773	10 259	-67,7%
TOTAL CHARGES A CARACTERE GENERAL DIRECTES		618 662	330 062	-46,6%

2.2. Charges de personnel (chapitre 012)

		CA 2014	CA 2015	Evolution
6215	Personnel affecté à la collectivité de rattachement	280 603	308 000	9,8%
012 Charges de personnel et frais assimilés		280 603	308 000	9,8%

Les charges de personnel sont intégralement prises en charge par le budget principal de la Ville puis font l'objet d'une refacturation au budget annexe de L'Embarcadère. Sur l'exercice 2015, ce montant atteint 308 000 €.

3. Dépenses d'investissement

Les investissements de L'Embarcadère atteignent un montant de 3 498,79 € et sont constitués par du matériel pour l'accueil des usagers (défibrillateur, signalétique...) ainsi que du matériel scénique (micro-cravate).

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, **ROZENBERG Silvère**, Mme **LE MOINE Sandrine**, M. **KADDOURI Nourredine**, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion
Finances

REF : DAF2016025

Signataire : JB

OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du budget annexe de l'Embarcadère

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Pascal Beudet, maire en exercice au cours de l'exercice 2015, s'étant retiré au moment du vote,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion 2015 du budget annexe de L'Embarcadère établi par le Trésorier municipal,

Vu le compte administratif 2015 du budget annexe de L'Embarcadère de la commune établi par la Maire,

A l'unanimité, M. BIDAL et Mme LENOURY s'étant abstenus

DELIBERE :

ADOPTE le compte administratif 2015 du budget annexe de L'Embarcadère

CONSTATE la concordance du compte administratif et du compte de gestion.

ARRETE les résultats définitifs 2015 comme suit :

RECETTES DE L'EXERCICE

Investissement	11 696,70 €
Fonctionnement	774 523,78 €
Total	786 220,48 €

DEPENSES DE L'EXERCICE

Investissement	3 498,79 €
----------------	------------

Fonctionnement	651 235,85 €
Total	654 734,64 €

RESULTATS DE L'EXERCICE

Investissement	8 197,91 €
Fonctionnement	123 287,93 €
Total	131 485,84 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES

Investissement	-44 776,03 €
Fonctionnement	-123 287,93 €
Total	-168 063,96 €

RESULTATS DE CLÔTURE

Investissement	-36 578,12 €
Fonctionnement	0,00 €
Total	-36 578,12 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Investissement	0,00 €
Fonctionnement	0,00 €
Total	0,00 €

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2015

-36 578,12 €

Reçu en préfecture : 24/06/2016
 Publié le : 24/06/2016
 Certifié exécutoire le : 24.06.2016
 L'adjointe déléguée
 Sophie VALLY

L'adjointe déléguée
 Sophie VALLY

